**REUNION DU CONSEIL D’ECOLE**

N°3 – Le mercredi 25 juin 2025 à 17h00

Année scolaire 2024 - 2025



**Petite Ecole d’Hydra**



ALGER

**COMPTE-RENDU**

Personnes présentes :

|  |  |
| --- | --- |
| Enseignants : | Parents élus : |
| **Olivier Solé - Directeur**  **Djamila Bouameur – CE1**  **Radia Monbailly – CE2**  **Julien Monbailly - CM1**  **Louise Un – CP/CE1**  **Rachel Reiter – CM2**  **Marie Bellay - CE2/CM1**  **Boualem Kheloufi – CP**  **Yasmine Medjahed – TPS/PS/MS**  **Zahrine Hasnaoui - Anglais**  **Sabrina Ahnou – Arabe**  **Leila Ferhat – MS/GS**  Personnes excusées :  **Marie Pons – GS**  **Sofia Baghriche**  **Majda Manseur**  **Torkia Kechkar**  **Farah Khodjabach** | **Katia Allas**  **Marie Weiss**  **Nadège Li**  **Emna Beji**  **Ahlem Kouninef**  **Laïla Mrrouch**  **Nadjet Amalou**  **Hana Zigha**  **Nijma Kebaili** |

**Début de séance : 17h00**

1. **QUESTIONS INSTITUTIONNELLES :**

**. Désignation d’une secrétaire de séance :** Louise Un.

. **Agrément du compte-rendu de la réunion du 07/04/2025.**

Le compte-rendu est agréé à l’unanimité.

**. Structure éducative, effectifs élèves pour 2025/2026 – Au 25 juin 2025.**

Il est impossible, à ce jour, d’arrêter une structure éducative. Les effectifs sont très fluctuants. Il y a des dossiers confirmés et des dossiers de demande d’inscription qui ne le sont pas encore. Il y aura des inscriptions jusqu’au mois d’août. On note un effectif moins important en maternelle. En effet, beaucoup d’enfants sont scolarisés dans les écoles Montessori et Bon départ. Les parents privilégient une entrée en CP à la PEH (les frais de scolarité étant plus élevés à la PEH). L’idéal serait de pouvoir ouvrir 3 vraies classes de maternelle. Concernant la structure éducative, il y avait 10 classes cette année. L’effectif élèves pourrait grimper jusqu’à 230. Il pourrait donc y avoir des ouvertures de classes (11 ou 12 classes). Le directeur rassure les parents en rappelant que les effectifs seront limités, l’équipe pédagogique se réunira fin août pour élaborer les listes de classes.

**. Clubs périscolaires.**

Une maman déléguée intervient : elle demande s’il serait possible d’avoir davantage d’activités sportives en maternelle (activités motrices/danse). Cela est approuvé et sera pris en considération l’année prochaine. Un regret concernant le club échec est avancé, ce club est plutôt « un club de jeux mixtes ». Il y aura un vrai club échecs l’année prochaine. Le directeur rappelle que l’école essaie de faire au mieux afin de diversifier les activités. En effet, chaque intervenant et chaque enseignant choisit aussi son club en fonction de ses sensibilités et appétences. Il faut également noter que les petits de 3-4 ans sont très souvent fatigués le soir et que le périscolaire peut être « de trop ». Enfin, l’année prochaine, il y aura plus d’espaces et de vrais terrains de sport.

**. Déménagement de la PEH pour la rentrée 2025/2026**

Le déménagement aura lieu fin août, l’équipe pédagogique est en phase « préparation de cartons » ! La rentrée de septembre aura lieu, comme convenu, dans les nouveaux locaux. Une proposition de garderie calme (entre 7h30 et 8h30) est à l’étude. Il y aura un dépose minute dans la nouvelle école. Les parents qui voudront rencontrer le directeur, Faiza ou prendre rendez-vous avec un enseignant se gareront à l’extérieur et viendront à pied. Par mesure de sécurité, aucun stationnement ne sera autorisé au sein de l’école.

**Point sur le calendrier :**

A savoir : le calendrier scolaire est validé par le SCAC et l’IEN basé à Tunis. Cette année, le calendrier était fixe contrairement aux années précédentes. L’année prochaine, le calendrier sera à nouveau mobile afin de s’aligner sur le Liad. Sur le nouveau calendrier, des \* indiquent, à chaque fois, les jours mobiles. On note des périodes de 6, 7 ou 8 semaines entre chaque période de vacances. Cela est fixé par le bureau d’inspection. L’idéal étant une période de 7 semaines maximum.

1. **QUESTIONS DES PARENTS :**

**. MS et MS/GS : Les cours de langue de la MS ne sont pas « assez structurés », il y a beaucoup de coloriage.**

La responsable du pôle langue, Madame Hasnaoui, intervient. Le coloriage, souvent pratiqué en fin de séance de travail vient « assoir » une compétence travaillée. Elle rappelle également qu’il n’y a que 2h par semaine. De ce fait, l’oral et les chants sont privilégiés. Des comptines vidéo sont présentées et bénéfiques car c’est l’occasion pour les enfants d’entendre un accent différent de celui du professeur auquel il est habitué. Une maman demande s’il serait possible de privilégier l’audio plutôt que la vidéo. La réponse est oui. Cependant, l’image peut aussi constituer une aide à la compréhension. Une maman intervient : il est important que le programme change au cours des 3 années de maternelle. Cela est pris en compte.

. **Il faudrait des activités le midi : Dessin, lecture, chorale, jeux de société (pour les plus grands).**

L’équipe pédagogique intervient : il est aussi important que l’enfant puisse souffler durant cette pause méridienne, discuter avec ses camarades et faire preuve de créativité en inventant des jeux ou occupations. Cependant, cette remarque est prise en compte et l’espace offert dans la nouvelle école sera plus propice à la mise en place de ces activités.

**. On note peu de communication de la part des professeurs de langue sur Educartable. Les parents souhaitent des informations régulières.**

Cela a été communiqué aux professeurs de langues et ce sera fait. L’année prochaine, une fois par période, les professeurs de langue communiqueront sur ce qu’elles ont fait au cours de la période. Cependant, il faut également que les parents consultent Educartable !

L’équipe et les parents s’interrogent sur la pertinence du cahier de liaison car la communication parents/enseignants se fait essentiellement via Educartable. Le cahier de liaison sera, peut-être, supprimé pour le cycle 3 à la rentrée prochaine et conservé pour les cycles 1 et 2.

**. GS : Les parents et les enfants se plaignent de la température glacée de l’eau.**

Le directeur rappelle que l’eau n’est pas froide et que la piscine de la Sonatrach est la meilleure piscine d’Alger. Les séances de la période hivernale ont été retirées cette année. Nous allons réduire le nombre de séances l’année prochaine (il va passer de 12 à 10). Monsieur Monbailly intervient, à juste titre, et rappelle que…l’eau ça mouille ! Les maîtres-nageurs ont tendance à faire patienter les enfants hors de l’eau lors des exercices (passage un par un). Nous allons rappeler et insister auprès de la direction de la Sonatrach afin que cette attente soit plus courte. En revanche, ce n’est pas la température de l’eau qui pose problème, cette dernière est à une température de 26°. Il faut donc que les enfants soient au maximum, immergés, durant la séance. L’équipe pédagogique rappelle qu’un top néoprène ou lycra est autorisé (en vente chez Decathlon ou autres magasins de sport). Il est rappelé que l’activité piscine fait partie intégrante des programmes et que c’est une chance de pouvoir s’y rendre de la GS au CM2.

**. Les familles sont mécontentes d’avoir été averties à la dernière minute par l’administration de la sortie à la ferme en mai qui a été annulée le matin même.**

Le directeur souligne que c’est le premier « couac » en deux ans. Cela peut arriver et l’école présente ses excuses. Cependant, chaque classe a réagi et a essayé d’improviser afin que les enfants ne soient pas déçus (pique-nique improvisé sur le toit de l’école en MS/GS, sortie au parc de Ben Aknoun pour les GS…).

**. CP/CE1 : Le seul point que nous souhaitons partager concerne l’aspect du vivre-ensemble : il me semblerait bénéfique de continuer ou même de développer encore les activités autour du respect, de la bienveillance et du lien entre les enfants. Ce sont des valeurs essentielles qui contribuent énormément à l’épanouissement de chacun.**

Le directeur et l’équipe pédagogique rappellent que l’EMC (Education Civique et Morale) fait partie intégrante des programmes. Des séances sont faites quotidiennement en classe même si elles ne sont pas toujours formalisées. Chaque enseignant rappelle les règles de savoir-vivre et insiste sur le « vivre ensemble » au sein de sa classe et de l’école. Le directeur et les enseignants réagissent à chaque fois et résolvent chacune des situations. Cependant, l’école n’est pas responsable de tout et ne peut pas tout gérer. La collaboration parents/enseignants est primordiale et les parents qui souhaitent échanger sur un problème en particulier (violence, conflits…) doivent se tourner en premier lieu vers l’enseignant.

**. CE2 : L’eau de la piscine est froide, beaucoup d’enfants se plaignent.**

Ce point a été traité ci-dessus.

**. La possibilité pour d’autres classes de faire des voyages scolaires, est-ce réservé à la classe de CM2 ?**

Le voyage à Londres a été le souhait de Mme Reiter et Mme Hasnaoui, ce fut un très beau projet. Les voyages ne sont pas réservés à la classe de CM2. Cependant, l’enseignant seul décide ou non de partir en voyage avec sa classe. Cette décision est prise en fonction de la configuration de son groupe, de ses projets et envies. Le directeur rappelle aussi qu’il n’y a pas besoin de partir loin et que l’Algérie, à elle seule, regorge de richesses. Le voyage scolaire est certes une vraie richesse pour les enfants mais ce n’est pas une obligation. Il faut également bien avoir conscience que l’enseignant est responsable 24h/24 de son groupe lors de ces « expéditions ».

**. TOUS NIVEAUX : La vulgarité est très présente dans l’école. Il faut des interventions régulières dans les classes pour réduire ce phénomène.**

Il est souligné que 4 enfants seront exclus du périscolaire de septembre à octobre 2025, 3 enfants seront exclus du périscolaire et de la cantine durant cette même période. Ces enfants se mettent en danger et mettent les autres en danger. Le directeur et l’équipe pédagogique insistent sur le fait qu’il faut interpeller et protéger tous les enfants. Le comportement et la conduite à tenir font partie du règlement intérieur. Une maman déléguée rappelle qu’il faut bien respecter et formaliser les différents stades de sanctions stipulés dans ce règlement. Pour les enfants sanctionnés, il y aura une « révision de copie » au cours de cette période d’exclusion. Il faudra s’assurer également que le règlement intérieur soit bien signé de la part des parents et des enfants, l’école a eu très peu de retours en début d’année dernière. Enfin, l’école a ses limites. Les parents sont les premiers partenaires des enseignants et les premiers éducateurs !

**. Le niveau d’anglais a bien progressé dans les grandes classes et les familles sont contentes que le Cambridge commence en CE2.**

Cela est effectivement salué, beaucoup de retours positifs sont notés. L’examen du Cambridge s’est très bien passé malgré la lourdeur du dispositif à mettre en place. Les enfants se sont sentis apaisés avec un jury bienveillant. Les résultats devraient être donnés en juillet et communiqués en septembre prochain. Une remise des diplômes aura lieu.

**. Les problèmes de surveillance durant la pause 15h30-16h avant le début du périscolaire.**

Le directeur reconnaît un vrai dysfonctionnement malgré de nombreux rappels à l’ordre. L’année prochaine, les téléphones portables des surveillants seront supprimés et le groupe périscolaire sera divisé en 3 groupes. 4 surveillants assureront la surveillance (vs. Seulement 2 cette année). Il y aura un surveillant par groupe et un surveillant supplémentaire en rotation. Il faut performer davantage à ce niveau. Il faut aussi apprendre aux enfants à se poser, à souffler, les sensibiliser à la propreté (trop de déchets qui jonchent le sol après le goûter) durant ce temps de pause. John Dewey disait « La transformation se fait dans la répétition » !

**. Cantine**

Plusieurs mamans soulignent le manque de fruits, le fait qu’il y ait beaucoup de gâteaux et/ou yaourts sucrés. Les repas ne sont pas assez diversifiés, équilibrés. Il faudra veiller, dans la nouvelle école, à l’équilibre des repas. Ce sujet sera à traiter dès le début de l’année et les remontées devront se faire rapidement afin de pouvoir rectifier le tir si besoin.

1. **QUESTIONS DE L’EQUIPE PEDAGOGIQUE :**

**. Programmation des activités et projets**

Le directeur souligne la richesse des projets et sorties au sein de l’école cette année. Les enseignants doivent prévoir, en moyenne, 1 sortie scolaire si possible par trimestre.

Bilan de l’année : L’année s’est globalement bien passée. Le directeur souligne qu’une année n’est « jamais un long fleuve tranquille » dans une école. Les résultats obtenus aux évaluations nationales ont été très satisfaisants à tous les niveaux de l’école élémentaire. La PEH peut être fière des échos reçus par le Liad : les enfants qui arrivent de la PEH ont un bon niveau, surtout en mathématiques et langue anglaise. Cela est très positif.

La fête de fin d’année a été saluée par de nombreux parents : « une fête bien ficelée », « tout le monde a mis la main à la pâte ». Des mails de remerciements de parents heureux ont été adressés au directeur et à l’équipe.

Une déception générale est ressentie quant au dîner qui a suivi le spectacle de fin d’année. L’équipe a été pris de court et s’est retrouvée submergée. Le buffet a alors été pris d’assaut et le personnel de l’école n’a même pas pu prendre le temps de l’installer. Le mail du directeur a exposé la réalité des choses : un manque de savoir-vivre. Un nouveau dispositif sera mis en place l’année prochaine (appel à un traiteur et entrée filtrée 🡪 entrée limitée aux parents de l’école et buffet payant).

Petit appel : Il y a, au sein de notre école, 5 élèves à besoins particuliers. Les compétences de l’AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) sont essentielles dans l’accompagnement de ces enfants. Les parents qui connaîtraient des AVS compétentes et motivées sont invitées à se signaler auprès de Monsieur Solé.

1. **QUESTIONS DIVERSES :**

**Question sur une éventuelle « Journée portes ouvertes » de la nouvelle école.**

Cette idée est saluée et le directeur l’organisera.

**Fin de séance : 19h20**

**Les secrétaires de séance**

**Louise UN Olivier SOLE**

**Enseignante en classe de CP/CE1 Directeur de l’école**